



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY

AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES
DE LA MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY**

AVIS PUBLIC VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné M. Claude Lebel, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Beaulac-Garthby, qu'une séance extraordinaire du conseil est convoquée pour être tenue à la salle des loisirs située au 3, rue Saint-François à Beaulac-Garthby le **LUNDI 29 JANVIER 2024 À 18 H 30** :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement 273-2024 fixant le taux de taxation pour 2024
4. Période de questions sur les sujets ci-hauts mentionnés uniquement
5. Levée de la séance

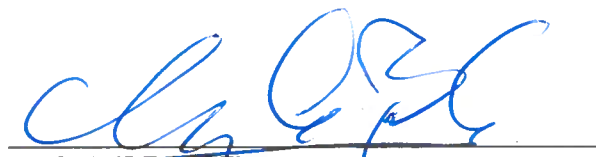
DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 24 JANVIER 2024.


M. CLAUDE LEBEL,
Directeur général et greffier-trésorier

SERMENT D'OFFICE

Je, Claude Lebel, résidant à Dudswell, certifie sous mon serment d'office, que j'ai signifié, par courriel, l'avis ci-joint, à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24 janvier 2024.


M. CLAUDE LEBEL,
Directeur général et greffier-trésorier